

Pièces à fournir en Master 1 Psychologie Clinique

Chacune des pièces mentionnées correspond à un espace de dépôt sur Eandidat. **Merci de ne faire qu'un seul fichier par pièces.** Exemple : vos relevés de notes doivent être compilés dans un seul PDF.

Pièces obligatoires :

- Une copie de la carte d'identité (recto-verso) ou passeport ou carte de séjour ou de résident
- Curriculum Vitae (CV)
- Lettre de motivation (1 Page)
- Relevés de notes de L1-L2-L3 de la Licence Mention Psychologie officiels avec cachet et ou signature de votre Gestionnaire de Scolarité : ils devront contenir moyenne générale calculée et la mention « Admis ».
- Copie du Diplôme de Licence mention psychologie ou à défaut Attestation de Réussite délivrés par l'université d'origine pour les étudiants extérieurs et pour les étudiants de l'IED ayant validé leur licence mention psychologie avant l'année universitaire en cours ;
pour les étudiants de l'IED validant lors de l'année en cours : possibilité de fournir uniquement les relevés de notes session 1 ou 2 avec la mention « Admis » et la moyenne calculée.
ATTENTION : Les candidats au Master 1 Psychologie doivent OBLIGATOIREMENT être détenteurs du diplôme de Licence mention Psychologie.
- **Attestation de Stage validé en L3 et Appréciation de l'étudiant par le référent sur le lieu de stage** (ne pas fournir le rapport de stage entier mais uniquement les pièces demandées) (Pour celles et ceux qui n'auraient pas validé de stage dans leur université d'origine : téléverser une page précisant qu'aucune validation de stage n'est nécessaire pour valider leur diplôme de licence mention psychologie en remplacement)
- Dossier de financement formation continue (le cas échéant)

À noter : Pour le parcours à distance, pour l'adéquation du projet professionnel à la formation (e.g., stages, expérience professionnelle) le modèle à suivre est libre.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme étranger, vous devez obligatoirement joindre en plus

- Une copie du diplôme du baccalauréat ou équivalent avec sa traduction légalisée
- Une copie du diplôme universitaire avec sa traduction légalisée
- Une copie des relevés de notes pour chaque année universitaire avec sa traduction légalisée

Pièces à fournir lors des Inscriptions Administratives

- Photo d'identité
- Notification de bourse (le cas échéant)
- Attestation de transfert (le cas échéant)